



Cercle
Ornithologique
de Fribourg
www.lecof.ch



Stiftung Landschaftsschutz Schweiz
Fondation suisse pour la protection
et l'aménagement du paysage



COMMUNIQUE DE PRESSE

Fribourg, le 03.02.2017

Les associations environnementales demandent un véritable tourisme durable à La Berra

Le WWF, Pro Natura, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et le Cercle ornithologique de Fribourg s'opposent aux modifications du Plan d'aménagement local de la commune de la Roche. Les projets voués à accroître l'offre touristique à La Berra mettent en grave danger la Zone de tranquillité du site, déjà fortement mise sous pression par les activités hivernales.

La commune de la Roche a mis à l'enquête les modifications du Plan d'aménagement local du secteur Montsolfo afin d'agrandir l'offre des activités touristiques à La Berra. Le WWF Fribourg, Pro Natura Fribourg, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et le Cercle ornithologique de Fribourg contestent une partie des nouveaux aménagements touristiques afin de préserver la zone de tranquillité à La Berra et les valeurs écologiques du site.

Les requérants ont prévu de créer une zone spéciale à l'arrivée du télémixte pour permettre l'agrandissement du chalet de La Berra et le convertir ainsi en hôtel muni d'une grande terrasse. La nouvelle zone prévoit également une place de jeu, la construction d'une route d'accès de 2 mètres de large et l'accueil des activités touristiques et de loisir dans l'actuelle cabane désaffectée. Tous ces aménagements se trouveraient à seulement quelques dizaines de mètres de la zone de tranquillité qui a été créée pour éviter tout dérangement à la faune sensible...aux dérangements! Signalons qu'aucune analyse des impacts sur l'environnement de ces nouveaux projets n'a été effectuée.

La nouvelle planification communale prévoit également la création de deux pistes de descente de VTT. Ces dernières n'utiliseraient pas des itinéraires déjà existants, mais exigent la création de nouveaux tracés, dont 6'220 mètres en forêt. A part l'absence d'une autorisation de défrichement malgré les impacts élevés sur la forêt, l'évaluation écologique est accablante: la forêt compte un grand nombre d'oiseaux vulnérables ou potentiellement menacés (Bécasse des bois et Gélinoite des bois, par exemple) qui ne supporteraient pas la présence constante de cyclistes. En outre, une des deux pistes traverserait la forêt de la Joux qui n'est pour l'instant pas concernée par des infrastructures de loisir et dont les milieux sont donc proches de l'état naturel, présentant ainsi une valeur écologique importante.

Les associations demandent de réduire le nombre d'installations prévues à La Berra afin de respecter la nature du site et de tenir parole quant aux objectifs du concept de développement touristique « La Berra 2010-2030 » qui prône un tourisme doux, respectueux de la nature et de la beauté du site, ainsi que de la stratégie de développement de la station de la Berra qui devrait, elle, contribuer à une meilleure connaissance de la nature, donc à son respect et à sa protection par la sensibilisation des usagers.

Contacts:

Nicole Camponovo, secrétaire régionale du WWF Fribourg, 076 588 14 00

Michel Beaud, président COF, 079 353 94 73

José Collaud, chargé d'affaires Pro Natura, 079 348 31 94

Nicolas Petitat, responsable de projets, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, 031 377 00 77